

Image not found or type unknown



Droit immobilier loi trentenaire

Par **mougeot**, le **12/05/2011 à 10:24**

Bonjour,rrnrnOu en est la loi trentenaire au sujet d'un terrain ou d'une construction occupé depuis plus de 30ans illégalement par un voisin ou une autre personne?rrnrnMerci de votre réponserrnrnSalutations

Par **mimi493**, le **12/05/2011 à 12:58**

Si vous parlez de l'usucapion, ça n'a pas changé.